

ABONNEMENTS
1 an 6 mois 3 m. 1 m.
SUISSE . . . 18.— 9.— 4.50 1.50
ETRANGER 33.60 16.80 8.40
On peut s'abonner dans tous les
Bureaux de poste suisses, avec
une surtaxe de 20 centimes

LA CHAUX-DE-FONDS, Parc 103

Rédaction 13.75
Administration et Annonces 87

CHÈQUES POSTAUX IV B 313

La Sentinelle

Quotidien socialiste

Le numéro: 10^{ct}

ANNONCES

(LA LIGNE)

La Chaux-de-Fonds, Canton
et Jura-Bernois . . . Fr. 0.20
Minimum p^r annonce > 2.—

Suisse > 0.30
Etranger > 0.40
(Minimum 10 lignes)

RÉCLAME > 0.50

Avis à nos abonnés du dehors

Nous rappelons à nos abonnés qu'ils peuvent acquitter leur abonnement en versant au compte de chèques IV-b 313 :

4.55 pour le troisième trimestre ou
9.05 pour le deuxième semestre.

Ils peuvent effectuer ces versements sans frais et dans chaque bureau de poste. Nous leur recommandons ce mode de paiement qui leur évitera et des frais et des courses.

Mettre sur les bulletins de versements les noms et adresses aussi complètement que possible pour éviter des erreurs et des contretemps.

Faites vos versements sans retard, car les remboursements seront mis à la poste le 20 courant.

Cet avis ne concerne pas ceux de nos abonnés qui ont déjà acquitté le montant de leur abonnement pour la fin de l'année ou une époque intermédiaire.

L'ADMINISTRATION.

Notre Calonne suisse

Sous ses airs de fin finaud, M. Musy n'est qu'un grand gaffeur, me disait tout à l'heure un bourgeois. Jusqu'à présent, j'ai cru qu'il était peu clair, et même trouble dans ses discours pour embrouiller ses adversaires, mais vraiment je crois qu'il est embrouillé lui-même.

J'ai compris que le Monsieur qui me tenait ce langage était de mauvaise humeur pour n'avoir pu souscrire l'emprunt d'Etat à 9,1%. Et cependant son observation, quoique dictée par le mécontentement, ne manque pas de justesse. Il suffit, pour nous en convaincre, de lire le communiqué du Département fédéral des finances au sujet de ce fameux emprunt.

On jurerait que le fédéraliste Musy a mis sous son bonnet de faire dégringoler toutes les valeurs communales et cantonales. Après une pareille propagande, si les titres émis par les communes et les cantons ne font pas un plongeon en bourse, c'est qu'ils sont cloués à leur cote. Et puis pour l'avenir quelles possibilités reste-t-il à ces institutions d'emprunter au six ou au sept et même au huit pour cent, lorsque la Confédération, qui a plus de crédit qu'elles, prétend être dans l'impossibilité d'emprunter au-dessous du neuf pour cent.

« Les cantons et les communes sont à court, écrit M. Musy. Ils n'arrivent pas à consolider les dettes flottantes. »

C'est le coup de l'emprunt fédéral à 9% qui va leur aider à faire cette consolidation, ah, oui, vraiment, M. Musy leur facilite la chose. Il fera bon d'ici peu lancer des emprunts cantonaux avec la politique financière fédérale qu'on nous fait.

M. Musy s'imagine donc que c'est parce que les capitaux manquent, que les cantons et les communes sont embarrassés pour consolider leurs dettes. Qu'ils fassent la surenchère comme M. Musy et offrent du 10%, ils consolideront leurs dettes quand ils voudront, ce n'est pas difficile en faisant les finances à la Calonne.

Les capitaux vont là où l'on offre le plus gros intérêt, c'est pourquoi lorsque M. Musy, pour s'excuser, prétend qu'avec sa politique il réserve le marché suisse aux cantons et communes, en réalité il ne réserve rien du tout. La preuve en est dans ce qui se passe à l'heure qu'il est. Les détenteurs de titres suisses vendent pour acheter des titres de l'Entente afin de bénéficier de la hausse du change. C'est-à-dire que nos capitalistes se désintéressent des titres suisses pour s'intéresser aux titres étrangers qui leur rapportent davantage.

L'emprunt fédéral contracté en Amérique agit dans le même sens. Et ce ne seront pas seulement les caisses publiques qui en subiront les effets. L'industrie et le commerce privé verront également par répercussion le loyer de l'argent augmenter. Il ne va pas faire bon avoir besoin de capitaux avec des financiers comme ceux qui dirigent le pays. C'est le petit commerce et la petite industrie qui en souffriront le plus.

C. NAINE.

A la population ouvrière yverdonnoise !

Depuis le 12 juillet, le personnel de la fabrique de vis et boulons est en grève. La cause principale du conflit réside dans une augmentation de salaire. Les pourparlers qui durèrent depuis plusieurs mois se sont toujours heurtés du côté de la direction à une intransigeance peu commune à ne vouloir accorder quoi que ce soit aux revendications des ouvriers.

Du côté ouvrier, tous les moyens ont été employés pour arriver à une solution satisfaisante ; mais devant le mauvais vouloir de la direction, les ouvriers se sont vus dans l'obligation de recourir à la grève. Jusqu'à maintenant, les salaires payés dans cette fabrique ont toujours été extrêmement bas et aujourd'hui ce que demandent les ouvriers, c'est un salaire suffisant, leur permettant de vivre honnêtement, sans avoir recours à la charité publique. Devant de si justes et légitimes revendications, qui oserait blâmer ces travailleurs défendant leur dignité d'ouvriers et de citoyens.

La direction de la fabrique, surprise de la par-

faite solidarité qui anime son personnel, cherche par la voie des journaux à recruter des ouvriers en leur faisant des offres très alléchantes. Nous mettons en garde les ouvriers non avisés à ne pas venir trahir la cause de nos camarades en lutte en s'offrant à jouer le triste rôle de briseurs de grève.

La cause des ouvriers de la fabrique de vis et boulons est juste et nous avons la conviction que l'opinion publique sera pour eux.

Vive l'organisation syndicale ! Vive la solidarité ouvrière ! Vive l'émancipation des travailleurs !

Comité de l'Union ouvrière yverdonnoise.

KK^e congrès scolaire romand à Neuchâtel

Journée du samedi 18 juillet

Conférence de M. Marcel Godet

Le directeur de la Bibliothèque nationale suisse était particulièrement bien désigné pour parler des bibliothèques libres. Aujourd'hui, l'école ne peut plus répondre aux besoins complexes de notre vie compliquée. Aussi l'importance du livre grandit et celui-ci doit pouvoir être mis à la disposition du public par les bibliothèques. Il existe deux genres de bibliothèques : les savantes et celles de vulgarisation. M. Godet préconise un autre genre de bibliothèques, libéralement ouvertes à chacun, et qui ne sera plus celle d'une classe. Il les appelle bibliothèques libres. La moitié des communes suisses possèdent des bibliothèques de vulgarisation, surtout alimentées en œuvres d'imagination et peu ou pas du tout en livres techniques. Et pourtant les besoins existent. La Bibliothèque nationale en fournit la preuve, car souvent elle reçoit de la part d'artisans des demandes de livres qu'ils ne trouvent pas chez eux. Les besoins spirituels de nos classes laborieuses doivent être satisfaits. La journée de huit heures accordée aux ouvriers plus de loisirs qui doivent être utilisés pour leur développement intellectuel. A côté des universités populaires, il faut le livre. Mais il est maintenant si cher que la fondation de bibliothèques libres s'impose. La société des bibliothécaires suisses en a pris l'initiative. Cette fondation a trouvé de l'appui auprès de nombreuses sociétés. Il n'est évidemment pas possible d'en créer une dans chaque localité. Ainsi il a été constitué un genre mixte de bibliothèques ambulantes et stables. Pour les premières, leur fonctionnement est assuré par l'envoi d'une caisse de 100 à 150 livres dans une région où ils rayonnent. Les besoins de la région étant satisfaits, la caisse part plus loin pour être remplacée par d'autres caisses. Pour le moment, il a été prévu sept dépôts régionaux dans les différentes parties de la Suisse. Les bibliothèques ambulantes seront essentiellement alimentées d'œuvres d'imagination et de vulgarisation. En outre, elles seront à la disposition d'autorités ou de sociétés qui en feront la demande. En général, elles seront déposées dans des locaux publics. Les stations locales ont la liberté du choix de leurs lectures, et leur mot à dire pour l'acquisition des livres. Elles feront partie des organes de la fondation appelée « Le livre pour tous ». Dans le comité de cette fondation siègent des hommes de tous les partis politiques. Ainsi nous y voyons figurer le nom de Charles Naine. Elle est assurée de l'appui du Conseil fédéral. Cette fondation espère entrer en fonction dès le 1er janvier prochain. Elle espère rendre et meilleur et plus capable le citoyen.

Assemblée administrative

Elle consiste en la lecture du rapport présidentiel, lu par M. Fritz Hoffmann, président du comité central romand, annonçant en particulier le départ de M. Briod de la rédaction de l'« Educateur ».

Puis de l'audition des rapports de rédaction et de la gérance de l'organe de la Société, l'« Educateur ». A cette occasion, le gérant sortant de charge profite de se faire l'interprète de ses collègues en remerciant avec émotion M. Fritz Hoffmann, président central, qui vient de consacrer six années à la Société pédagogique romande. Des acclamations confirment ce geste de reconnaissance. D'autre part, une gerbe de fleurs est envoyée à M. Werner Brandt, secrétaire du Comité romand, retenu à l'hôpital à la suite d'un accident. Ensuite, dans une révision des statuts, qui est acceptée. Et enfin par la désignation des nouvelles autorités de la Société pédagogique romande. Genève est choisie comme siège du nouveau Comité. Il est composé de M. Duvillard, président ; Mme Tissot (en littérature Haute-sourde), vice-président ; M. Dottrens, secrétaire, et de plusieurs assesseurs. La rédaction de l'« Educateur » est confiée à d'autres mains, et nous sommes heureux de voir M. Pierre Bovet figurer à la tête de cet organe.

De l'équivalence des brevets pédagogiques

De nouveau ici, nous supposons nos lecteurs renseignés, et nous nous dispenserons de revenir au texte du rapport, si ce n'est pour y ajouter les quelques renseignements nouveaux donnés par le rapporteur, M. Stroele. Pour les besoins de la cause, il a rappelé que l'équivalence existe déjà pour les études supérieures, pour l'enseignement du français à l'étranger et qu'enfin, la sage-femme est autorisée à pratiquer hors de son canton alors que la femme sage, l'institutrice, est cantonalisée. Du reste, les petites patries ten-

dent de plus en plus à disparaître devant les grandes, et, dans l'intérêt d'une société des nations, une part du nationalisme doit être sacrifiée. D'autre part, le manuel est unique pour la Suisse romande et le maître n'ose pas passer d'un canton à l'autre. En Suisse allemande, le fédéralisme n'existe pas au même degré, et la France possède l'équivalence. En Allemagne, elle est réclamée. L'adoption de l'équivalence des brevets contribuera à améliorer la préparation pédagogique.

Un échange d'opinions assez intéressant suivit la spirituelle introduction de M. Stroele. Mlle Dunant, de Genève, plaide l'égalité des traitements et l'égalité sociale. M. Stroele est d'accord si l'on tient compte des charges. Les Genevois sont des privilégiés et, de ce fait, un peu égoïstes. Si l'un d'entre eux craint que l'équivalence nuise aux progrès souhaités à Genève pour la préparation des futurs instituteurs, un autre redoute qu'une action pour l'amélioration des conditions de salaire entreprise par un canton puisse être compromise en appelant ailleurs du personnel enseignant. Et Julien Dubois de lui crier : « Nous ne sommes pas des jaunes ». A son tour, Jean Wenger proteste contre ce manque de confiance, et invite ses collègues à imiter la solidarité ouvrière. Le rapporteur et M. Fritz Hoffmann appuient cette déclaration. M. Stroele reste partisan de l'équivalence en souhaitant qu'elle favorise dans d'autres cantons que celui de Genève l'amélioration des études pédagogiques. C'est aussi l'opinion de M. Claparède et de Mlle Descœudres qui voient en elle un idéal à réaliser. Au moment du vote, une seule voix s'oppose à l'adoption des conclusions du rapport.

En fin de séance, M. Favre, président de la Société suisse de la paix, fit un appel en faveur de la cause qu'il représente.

Le Banquet

Comme hier, les congressistes furent répartis en trois locaux. A la Rotonde, sous le majorat de table entraînant de J. Dubois, nous entendîmes successivement : M. Fritschi, du Lehrerverein, un délégué du Chœur mixte de Vevey-Montreux, M. le professeur Knapp, au nom d'un groupe de vétérans, qui, en une spirituelle improvisation, rappela les souvenirs du passé, et le Chœur mixte de Vevey-Montreux. Cette joie exubérante ne fut voilée que par un nuage très individuel : un discours rentré. Il paraît même que nous y sommes pour quelque chose. Aussi nous adressons à la victime des regrets dans la mesure où ils ne sont pas limités par le sentiment du service rendu à l'auditoire.

La promenade en bateau

A 14 h. 30, deux bateaux à vapeur, le « Neuchâtel » et le « Fribourg », emmenaient les congressistes en promenade sur le lac. Ce congrès ne pouvait être mieux clôturé, surtout par un si bel après-midi. La joie qui remplissait le cœur de chacun trouva moyen de s'exprimer sous diverses formes, et en face d'un aussi beau tableau que celui qu'offrent nos rives neuchâteloises, le souvenir de deux belles journées se grave plus fortement encore dans la mémoire des congressistes.

Nous avons quitté le congrès en formant le vœu qu'il serve à hâter la réalisation d'un grand nombre de désirs communs et légitimes et de notre corps enseignant romand, et aussi celui de voir un jour toutes ces forces intellectuelles, morales et éducatives travailler à l'avènement d'une humanité meilleure.

Abel VAUCHER.

Nouvelles hostilités en Syrie Les Français marchent sur Alep et Damas

Le « Times » annonce que d'après les nouvelles parvenues à Londres, les Français auraient envoyé mercredi un ultimatum à l'émir Feyçal le sommant d'adopter dans les vingt-quatre heures les conditions françaises sur la Syrie, lesquelles portent l'adoption du français comme langue officielle et de la monnaie française comme monnaie légale. A l'expiration des 24 heures de délai, les Français ont commencé les hostilités, opérant en deux colonnes, l'une marchant sur Alep et l'autre sur Damas. Les Arabes n'auraient opposé jusqu'ici aucune résistance. Quatre-vingt bataillons, composés de troupes françaises et sénégalaises avec chars d'assaut et avions participèrent aux opérations. Le gouvernement français, croit savoir le « Times », a avisé le gouvernement de Damas que les chemins de fer syriens construits en grande partie par des compagnies françaises seront désormais placés directement sous contrôle français.

Le « Journal des Débats » croit savoir que les précisions fournies par la presse anglaise concernant la situation en Syrie sont, dans leur ensemble, exactes. Le général Gouraud ayant vainement tenté d'obtenir du gouvernement de Damas qu'il cesse d'entretenir une agitation dangereuse dans la zone côtière, a dû se décider à prendre des mesures énergiques. Pour l'instant, il ne s'agirait que de mettre la main sur les voies ferrées de façon à empêcher le renouvellement des incidents dont la France se plaint à juste titre. Cependant on ne peut savoir l'extension que peuvent prendre ces opérations.

Ouvriers, le journal est la meilleure arme de combat. Soutenez-le donc tous la « Sentinelle » !

Justices d'antan

En 1580, sous le règne de Henri III, la dette publique de la France s'élevait à cent millions de livres. Aujourd'hui l'humilité de ce chiffre nous ferait à peine sourire — c'est environ ce qu'un pays dépensait par jour au début des hostilités — mais cette somme paraissait alors si considérable qu'on ne savait où la trouver. Dans cette occurrence, un économiste oublié, Nicolas Fromenteau, publia un gros livre intitulé : « Le Secret des Finances découvert », pour démontrer qu'il serait inutile et maladroit de créer des impôts nouveaux et qu'on réunirait facilement les cent millions « en les prélevant sur les familles enrichies ». Il y avait déjà à cette époque des profiteurs de la guerre contre Charles Quint et des hommes de bon sens et de justice qui prétendaient leur faire rendre gorge. J'ai à peine besoin d'ajouter que Fromenteau fut persécuté jusqu'à la fin de sa vie pour avoir brillé par l'arithmétique et par la logique et que les impôts frappés sur le pauvre monde enflèrent comme à vue d'œil.

Hier un membre de la Chambre des Communes exposait à ses collègues qu'il serait équitable d'opprimer les nouveaux riches, mais qu'on n'y parviendrait qu'au moyen d'une législation si difficile à établir que mieux vaut y renoncer. A remonter plus loin, on retrouverait d'autres exemples de fortunes scandaleuses respectées par l'Etat. Le Trimalcion de Pétrone et le Sacuntulus de Plaute ne sont que de nouveaux riches de la Rome impériale, impétueux et ridicules, superbes et odieux comme les nôtres.

L'ancien régime eut cependant des accès de rigoureuse sévérité contre les spéculateurs enrichis par la gabegie aux dépens de l'Etat. Enguerrand de Marigny, Pierre Rémy, Semblançay et le trésorier général Pouchet ont été pendus au gibet de Montfaucon ; Gérard de La Guette fut publiquement assis sur un cheval de bois, avec des poids de trois cent livres à chaque pied ; Jean de Montaigu a été décapité aux Halles de Paris ; Pierre de Gyac fut jeté à l'eau avec une solide pierre au cou ; le cardinal Jean de La Balue a été enfermé pendant onze ans dans une cage de fer pour expier ses tripotages ; Pierre Landais, grand trésorier de Bretagne, est mort au bout d'une corde ; Jacques Cœur n'a pas échappé au châtiement de ses escroqueries. Enfin, dans la journée du 14 juillet 1789, Foulon et Berthier furent sommairement sabotés.

Dès septembre 1792, la Convention avait témoigné d'un beau zèle contre les anciens fermiers-généralistes qu'elle accusait de rapines s'élevant à plus de quatre cents millions. Il en résulta des brimades interminables et clairsemées. Quelques-uns des coupables portèrent leur tête sur la machine à Samson, mais la plupart avaient émigré et l'Etat ne put récupérer un sou. Au 9 thermidor, les tripotages reprirent de plus belle et l'empire vit refluer mille spéculations éhontées sur les fournitures militaires.

Toute notre histoire en somme peut se résumer dans ce dicton populaire d'où Alphonse Karr tira le titre d'un livre rempli d'enseignements :

« Plus ça change, plus c'est la même chose. »

COURFAYRAC.

Un dangereux individu

Le meurtrier de Kappeler est découvert

ZURICH, 18. — Samedi à midi le meurtrier de l'aide de station Kappeler a pu être arrêté. Il s'agit d'un nommé Emmanuel Hartinger, Bava-rois, né le 23 mai 1903, mécanicien pour automobile, qui a été élevé à Winterthour. Il offrit la montre de Kappeler à un prêteur sur gage pour la vendre. Ce dernier appela un agent de police. Celui-ci interpella Hartinger qui se trouvait sur la rue. Hartinger sortit alors un revolver et fit feu sur l'agent qui réussit heureusement à faire dévier la balle en faisant pression sur le bras armé du meurtrier. A l'aide d'un deuxième policeman on parvint à maîtriser Hartinger.

Mais arrivé au poste de police, l'assassin s'empara d'un revolver qui se trouvait sur une table, et appartenant à l'un des agents, voulut tenter de tirer encore une fois, mais le coup ne partit pas, l'arme étant assurée. Hartinger fut fouillé. On trouva sur lui outre la montre de Kappeler et sa chaîne, un revolver chargé avec la même munition que celle qui servit à tuer Kappeler.

Hartinger avoua d'abord qu'il tenait ces choses d'un autre individu qui lui avait dit être le meurtrier de Kappeler. D'après ses déclarations cet individu se trouvait à Albisgütli.

On eut bien vite la preuve que Hartinger mentait. Là-dessus l'accusé fit des aveux. Il dit qu'il avait voulu aller, le dimanche 10 juillet, à Winterthour à pied. Arrivé près de Schwammendingen il en avait eu assez et l'intention lui vint de s'emparer du premier bon vélo qu'il rencontrerait. A ce moment Kappeler survint qu'il ne connaissait pas et comme ce dernier ne voulait pas lui donner immédiatement son vélo, il le tua. Après avoir fait quelques mètres, il revint en arrière et vida les poches de sa victime et c'est près de Brüttsellen qu'il fit le tri de son larcin et ne garda que ce qui lui plut.

BERNE, 18. — Samedi et dimanche a eu lieu à Berne la 61^{me} assemblée annuelle de la Société sténographique suisse. La première assemblée générale de l'Union des professeurs de sténographie a adopté le projet de statuts qui lui a été soumis avec quelques modifications. Elle a choisi Bâle comme vorort et a élu M. Fritz Huber comme président.

L'assemblée générale, qui s'est réunie à la salle du Grand Conseil a approuvé le rapport de gestion ainsi que les comptes pour l'exercice 1919.

Le siège du comité central a été transféré de Uster à Berne. Ont été élus: Président central, M. J. Feierabend; membres du comité, MM. Antener, Roth, Salquin et Baumgartner. L'assemblée a reçu comme membres d'honneur le pasteur Schneberger, de Lusslingen, et le professeur Hess, de Zurich. Il a été décidé l'envoi d'une délégation au Congrès sténographique international qui aura lieu le 1^{er} août prochain à Strasbourg.

Les résultats des concours sont les suivants:

a) Concours de vitesse en allemand: 1. Paul Niklaus, Olten, 300 syllabes; 2. Erwin Schwarz, Berne, 270 syllabes; 3. Paul Vogel, Berne, 240 syllabes.

b) Concours de calligraphie: 1. Oswald Sempert, Rapperswil (Zurich); 2. Paul Mori, Berthoud; 3. Christian Hostettler, Berne; 4. Robert Meyer, Lugano.

c) Concours de vitesse en français: 1. Bollag Siegfried, Aarau, 220 syllabes; 2. Fritz Huber, Bâle, 220 syllabes; 3. Jakob Heusser, Schwamendingen, 210 syllabes.

d) Concours de vitesse en italien: 1. Meyer Robert, Lugano, 170 syllabes; 2. Elide Bianchi, Lugano, 160 syllabes; 3. Elsa Häberlin, Zurich, 150 syllabes.

Télégrammes pour la Pologne

BERNE, 18. — L'administration des télégraphes et des téléphones suisses communique: Les télégrammes à destination de la Pologne ne peuvent être acceptés qu'aux risques et périls de l'expéditeur.

Congrès des instituteurs saint-gallois

SAINT-GALL, 18. — Le congrès cantonal des instituteurs, fréquenté par 1200 instituteurs et institutrices a approuvé une révision des statuts concernant la caisse de retraite des maîtres et maîtresses des écoles populaires et qui vise à l'augmentation des prestations de cette caisse. M. Lumpert, St-Gall a été élu comme nouveau président cantonal.

Grave accident d'automobile

ST-GALLENKAPPEL, 18. — Une automobile portant la famille Weber, de Genève, voulant éviter deux enfants qui se trouvaient sur la Rickenstrasse, fut projetée de côté et dévala le long de la pente qui bordait la route sur une longueur d'une trentaine de mètres. L'automobile se renversa et fut détruite. M. Weber et deux de ses enfants n'ont pas eu de mal. En revanche, Mme Weber souffre d'une rupture de côtes et une jeune fille de Gibswil, près de Wald, qui les accompagnait, de blessures intérieures. Un des enfants âgé d'une demi-année a succombé peu après l'accident.

Les accidents

ROMAINMOTIER, 18. — A Juriens, M. Jules Carmentrand a fait dans une maison en construction une chute à laquelle il a succombé.

GRANDSON, 18. — Le petit André Bugnon, fils du gendarme surveillant l'établissement de pisciculture vaudois de la Poissine s'est noyé dans l'étang derrière la maison de ses parents.

UN RECORD

Les ouvriers sur bois du Val-de-Travers ont récemment présenté des revendications à leurs patrons. Après un premier refus d'entrer en matière, astreints à se présenter devant l'Office de conciliation, les patrons adhèrent à une proposition de cet office, en faisant une offre dans la quinzaine qui suit.

Celle-ci nous est parvenue le 10 juin, en voici la copie exacte:

Fleurier, le 10 juin 1920.

Tit.,

Fédération suisse des Ouvriers sur bois, charpentiers et menuisiers, du Val-de-Travers.

Messieurs,

En réponse à votre demande concernant la semaine de 48 heures et une augmentation de fr. 0.30 de l'heure, la Société des Entrepreneurs sur bois du Val-de-Travers a décidé, le lundi 7 mai 1920, de faire la semaine de 55 heures, et d'accorder un prix de l'heure maximum de fr. 1.30.

Nous estimons que ces conditions peuvent être acceptées, étant donné le peu de travaux qui s'effectuent dans la région.

Nous vous informons que pour le moment, il nous est impossible de faire plus et notre société refusera toute autre proposition.

Dans l'attente de la confirmation de la présente, recevez nos salutations distinguées.

Pour la Société des Entrepreneurs sur bois du Val-de-Travers:

Le président, Charles GERTSCH. Le secrétaire, A. PARISOD.

Après cela on peut tirer la ficelle. En considérant que cette offre maximum doit représenter un avantage sur les anciens prix en vigueur, que doit bien être le minimum?

Messieurs les propriétaires et le public en général, lorsque vous faites exécuter des travaux en régie et d'une toute autre façon, on vous donne à entendre que ce sont les salaires d'une élévation sans pareille accordés aux ouvriers et cette sacrée journée de 8 heures qui obligent les patrons charpentiers et menuisiers à vous facturer ces mêmes heures à plus de 2 francs. Sachez que l'ouvrier était sensé recevoir avant cette offre maximum, un salaire inférieur à fr. 1.30.

Et la journée de travail est restée à 10 heures comme auparavant. Il reste au patronat 7 à

8 francs par jour et par ouvrier, pour se récupérer des frais généraux.

Avant la guerre, quand les patrons obtenaient 2 francs sur un ouvrier en une journée, c'était la moyenne. Aujourd'hui ce bénéfice se trouve quadruplé, alors que la journée de l'ouvrier est à peine doublée.

Honorable public, sachez que l'ouvrier charpentier et menuisier gagne au maximum fr. 1.30 à l'heure. Ce n'est pas moi qui vous le dis, mais bien MM. Charles Gertsch et Parisod, mandataires du patronat de la région.

Si ces chiffres sont faux, qu'on nous le démontre, par des offres répondant à la réalité.

Dans la scierie, commerce de bois, la situation n'est guère enviable non plus, l'ouvrier arrive à gagner fr. 1.— de l'heure et le manoeuvre, à bien plaisir se voit octroyer délibérément 70 à 80 centimes.

Voilà la situation exacte.

Pour la Fédération suisse des Ouvriers sur bois:

Secrétariat romand, Ami PERRINJAQUET.

JURA BERNOIS

LA FERRIERE. — La foudre. — Vendredi après-midi à 14 h. 44 m. la foudre est tombée sur le temple de la Ferrière. Elle a pénétré dans l'édifice par un guichet de verrière ouvert à la façade sud et est ressortie par la même ouverture après avoir carbonisé le dossier de l'un des bancs de la galerie. Heureusement le feu s'est éteint de lui-même et les dégâts sont insignifiants. Tous les plombs de la lumière électrique et ceux du moteur de l'orgue en revanche sont fondus. Il en est de même d'une partie de ceux de la cure toute voisine du temple.

CANTON DE NEUCHÂTEL

LE LOCLE

Course de la « Sociale ». — Après un travail d'une âpreté incontestable, notre vaillante « Sociale », toujours à la brèche, a bien mérité quelques saines jouissances. Aussi, c'est avec beaucoup d'entrain qu'elle organise sa course annuelle de manière à donner satisfaction aux plus exigeants.

Nos dévoués musiciens partiront samedi 31 juillet dans une des plus belles régions de notre pays. Ils ont arrêté leur projet de course sur l'ascension du Niesen. Aux dires des connaisseurs du sommet du Niesen, la vue est de toute beauté. On domine au sud les profondes vallées de l'Engstligen et de la Kander; au nord, cette belle partie du plateau où sont, tranquilles, les lacs de Brienz et de Thoune avec leurs rêves poétiques; en face de vous se trouve une chaîne d'alpes qui constitue le charme de l'Oberland bernois, dont la renommée n'est plus à faire. De là, nos amis se dirigeront sur Interlaken, puis termineront leur promenade par une visite au Saint-Beatenberg.

Pour ne pas faire de jaloux, la « Sociale » se fait un plaisir d'inviter très chaleureusement toutes les familles ouvrières qui désireraient les accompagner. On reçoit les inscriptions jusqu'au 27 juillet tous les mardis et jeudis soir, au Foyer du Casino. A la même adresse, on fournira tous les renseignements complémentaires.

Que chacun profite de cette occasion, car la mise de course est très modique.

LA CHAUX-DE-FONDS

La rentrée de nos gyms de la fête de Nyon

On nous écrit:

La fête cantonale vaudoise de gymnastique a eu lieu à Nyon, du samedi 17 au lundi 19 courant. Elle réunissait plus de 3500 travailleurs individuels. Sur l'aimable invitation de nos amis gyms vaudois, un nombre limité de gymnastes neuchâtelois prit part à cette manifestation. Nous apprenons avec plaisir le nouveau succès obtenu par les gymnastes de notre ville, à cette fête.

De l'« Abeille », deux membres ont pris part à ce concours. Ils s'en reviennent chacun avec une couronne. Ce sont: Robert Calame qui, sauf erreur, obtient la troisième couronne, et Ulysse Matthey.

De son côté, l'« Ancienne », qui était représentée par 7 de ses membres, les verra rentrer avec 6 couronnes. Ce sont: Rebetez Antoine, Graber William, Rochat Marcel, Wuilleumier Charles, Mayer Henri et Geiser René.

Les gymnastes de nos deux sociétés rentreront ce soir, au train de 7 h. 47. Nous prions donc tous les membres de l'Ancienne et de l'Abeille de se rencontrer ce soir à 7 h. et quart à la Brasserie de la Serre, pour se rendre de là à la gare, où une réception est organisée en l'honneur de nos vaillants lauréats.

Gymnastique

* Dès aujourd'hui et pour quinze jours, un cours normal de gymnastique pour filles, 2^{me} et 3^{me} degrés, est donné en notre ville sous la direction experte et dévouée de MM. les professeurs E. Hartmann, de Lausanne, et L. Guinand, de Locarno. 35 à 40 participants et participantes romandes et tessinoises sont réunis pour ce cours. Nous souhaitons à nos hôtes un séjour agréable dans notre ruche montagnarde.

Cinéma Palace

« Le Sheriff », interprété par Rio Jim, est pour beaucoup dans le succès du programme de cette semaine. L'admirable artiste passionné les spectateurs autant que Douglas. Dans ce film, il peut donner libre cours à toutes ses qualités d'artiste, d'athlète et de cavalier. Profitez des bons de réduction paraissant dans ce numéro.

LE TOUR DE FRANCE

GEX, 18. — Havas. — L'arrivée des coureurs du Tour de France de l'étape Grenoble-Gex s'est faite dans l'ordre suivant: 1. Scieur, 2. Lambot, 3. Henri Heusghem, 4. Louis Heusghem en 15 heures 30 m. 43 s., 5. Thys, 6. Barthélémy et 7. Masson.

PARIS, 18. — Havas. — Classement général du Tour de France: 1. Thys, en 169 heures 57 minutes 49 secondes. 2. H. Heusghem. 3. Lambot. 4. Scieur. 5. Masson. 6. Louis Heusghem. 7. Rossius.

GENEVE, 17. — La deuxième étape du Tour de France Grenoble-Gex de 352 km. a été gagnée par L. et H. Heusghem, Scieur et Thys qui sont arrivés avec un retard de près de 3 heures sur l'horaire.

Championnat cycliste de vitesse

PARIS, 19. — (Havas.) Le championnat de France cycliste (vitesse), couru au Parc des Princes, a été gagné par Dupuy devant Pouchois et Schilles. Le détenteur du titre Sergent avait été battu dans sa demi-finale par Pourchois.

Les courses de la Faucille

GENEVE, 19. — Voici les résultats des courses de la Faucille:

Jusqu'à 250 cmc. Junior, sur motocyclette, Kister, sur « Qick », 15' 1 2/5".

Jusqu'à 350 cmc. Junior, Séchaud, sur « Moto-Rève », en 13' 13 2/5".

Jusqu'à 350 cmc. Experts, Bailly, sur « Hobard », 14' 45".

500 cmc. Juniors, Pictet, sur « Motosacoche », 12' 51".

500 cmc. Experts, Rotenbach, sur « Motosacoche », 11' 32 4/5".

750 cmc. Juniors Staub, sur « Triumph », 12' 42".

750 cmc. Experts, Guignet, sur « Motosacoche », 12' 13".

1000 cmc. Juniors, Borsetti, sur « Harley Davidson », 11' 24 3/5".

Side-cars 500 cmc. Experts, Souvairan, sur « Motosacoche », 13' 40".

Side-cars 500 cmc. Juniors, Deutz, sur « Qick », 16' 26 2/5".

Side-cars 1000 cmc. Juniors, Roland, sur « New Imperial », 13' 31 1/5".

Side-cars 1000 cmc. Experts, Laisser, sur « Harley Davidson », 16' 13".

Classe vitesse:

500 cmc. Gex, sur « Motosacoche », 14' 29 1/5".

500 cmc. (Exaequo) Péliissier Léon et Lavanchi, record de la journée « Motosacoche », 10' 45 1/5".

Concours suisse de natation

100 mètres sur le dos, Prince, en 2 m. 27 1/5 s.

1500 mètres sur le dos. 1. Drexler, en 26 m. 25 s.

100 mètres, nage libre. 1. Thomas, Lausanne, en 1 m. 7 4/5 s.

400 mètres, nage libre. 1. Doria, en 7 m.

200 mètres, brasse. 1. Mollin, en 4 m. 26 3/5 s.

400 mètres, brasse. 1. Elliot, en 2 m. 23 3/5 s.

Water polo, le Cercle des nageurs, bat le Club genevois de natation par 3 à 1.

Une demoiselle de 22 ans traverse le Léman à la nage

TOUCHEY, 19. — Mademoiselle Marguerite Fuchs, 22 ans, infirmière et professeur de culture physique à Lausanne, a fait dimanche à 10 heures 15, la traversée du lac Léman à la nage d'Evian à la rive vaudoise. Elle s'est adjugé le record suisse pour la durée. L'arrivée a été contrôlée, au nom de la Fédération suisse de natation par le Dr Francis Messerli. Mademoiselle Fuchs est arrivée dans un excellent état.

BIBLIOGRAPHIE

« Le Magazine », revue pour tous, littéraire et illustrée, paraissant le 15 de chaque mois, à Lausanne. Prix 30 centimes le numéro, 3 fr. l'abonnement annuel.

Sommaire du numéro du 15 juillet 1920: L'almanach national suisse et des familles, un ouvrage d'intérêt national. — Chanson, de Maurice Maeterlink. — Sur la tour, de Paul Marguerite, illustration d'Eric de Coulon. — Mathilde et ses mitaines, roman de Tristan Bernard. — L'Accident, de Pierre Mille. — Sauvetage, roman de Marie-Anne de Bovet. — Entre nous, cuisine simple, courrier des abonnés.

Convocations

LE LOCLE. — Parti socialiste. — L'assemblée prévue pour ce soir n'aura pas lieu. Le Comité d'organisation de la journée socialiste, par contre, est convoqué par devoir à 20 heures, au Cercle.

— Journée socialiste. — Comité d'organisation, ce soir lundi, à 20 heures, au Cercle ouvrier. Ordre du jour: Dernières dispositions. — Présence de tous nécessaire.



ACTION DE SECOURS
aux enfants de travailleurs étrangers
Birmensdorfstrasse 55, Zurich
ANNONCEZ-VOUS POUR RECEVOIR UN PAUVRE ENFANT
affamé! Souscrivez quelque argent!
Compte de chèques postaux VIII 7826

Un fils de Guillaume II se suicide

dans un accès de neurasthénie

POTSDAM, 18. — Wolff. — Dans un accès de violente neurasthénie et de troubles mentaux dus à des difficultés d'ordre général et personnel, le prince Joachim de Prusse, le plus jeune fils de l'ex-empereur Guillaume II s'est suicidé dans la villa Liegnitz. Il n'est pas mort sur le coup, mais succomba quelques instants après, dans la nuit de samedi à dimanche.

« Le foyer de la révolution universelle est aux Indes », aurait dit Lénine!

PRAGUE, 18. — B.P.T. — La « Tribuna » publie une lettre autographe de Lénine à Bela Kun où il recommande de s'abstenir de faire de la propagande bolchéviste dans les Etats nationalistes, notamment en Tchecoslovaquie et en Roumanie, pour éviter la conjuration réactionnaire à laquelle semble travailler la Hongrie. Lénine dit que la Russie soviétique ne pense pas poursuivre la campagne lorsque la Pologne sera défaite. Le foyer de la révolution universelle sera désormais l'Inde, où les soldats irlandais remettent leurs armes et leurs munitions aux indigènes.

Les émeutes irlandaises

DUBLIN, 18. — Havas. — 50 hommes armés ont fait stopper dans la matinée la malle-poste allant de Donaghmore à Tyrone et saisissent les lettres destinées à la police et à l'armée. Aujourd'hui, un train de voyageurs a été cerné et arrêté dans la gare d'Inniskeen par un groupe considérable de sinn-feiners. Ils se sont emparés du mécanicien et du chauffeur et les ont emmenés en automobile pour une destination inconnue. Pendant ce temps, d'autres sinn-feiners ont pénétré dans le bureau de poste, empêchant toutes communications téléphoniques et télégraphiques avec la station voisine.

LONDRES, 19. — Havas. — Douze individus se sont introduits samedi à 23 heures dans le club régional de Cork. Ils ont tué à coups de fusil le commissaire de police, le colonel Smith qui se trouvait dans le fumoir, et ont blessé légèrement un inspecteur de police.

On se bat à Pékin

PEKIN, 18. — Havas. — Un combat s'est engagé vendredi à Kwanhun, entre les fractions rivales. Beaucoup de blessés arrivent ici. La tranquillité règne à Pékin, mais les communications par chemin de fer et par télégraphe avec Tientsin sont interrompues. Les médiateurs envoyés pour réconcilier les partis adverses sont revenus. Leur intervention est restée vaine.

Des éléments de la 15^{me} division, soutenus par l'artillerie, ont attaqué dans la matinée et refoulé les avant-gardes du général Wu-Pei-Fu. 21 blessés sont arrivés à Pékin. On signale des engagements entre postes avancés à proximité de Lofa. Des avions français de vieux matériel montés par des pilotes chinois sont employés par les troupes de la frontière pour leur service d'éclairage.

Les 800 ans de Fribourg-en-Brisgau

FRIBOURG-EN-BRISGAU, 18. — Wolff. — La ville de Fribourg a commencé dimanche à fêter son 800^{me} anniversaire par une grande manifestation à laquelle participèrent le chancelier du Reich, M. Fehrenbach, et le ministre des finances du Reich, M. Wirth, tous deux bourgeois de cette ville. L'oberbürgermeister, M. Thomas, a salué, parmi les hôtes d'honneur, le conseiller d'Etat Hauser, de Bâle-Ville, et a adressé à la ville de Bâle, qui depuis des centaines d'années vit en bon voisinage avec la ville de Fribourg et qui vint au secours de sa ville sœur par des envois de denrées alimentaires, le salut de la cité badoise.

NOUVELLES SUISSES

Dans la mélasse!

BERNE, 18. — Le 16 juillet, sous la présidence de M. le conseiller fédéral Musy, le conseil de l'Association suisse des banquiers s'est trouvé réuni à une conférence à laquelle assistaient aussi les membres de la Direction générale de la Banque nationale suisse pour discuter la situation actuellement difficile de notre marché financier. La conférence a constaté que le manque de capitaux toujours croissant donne lieu à de sérieuses craintes. Toutefois, pour le moment, on ne juge pas nécessaire de prendre des mesures pour enrayer l'exportation des capitaux découlant de la réalisation de ces valeurs pour compte d'étrangers, mais on estime qu'il est absolument nécessaire de réaliser de plus grandes économies, de la part de la Confédération, des cantons et communes et de conserver ainsi dans notre pays les capitaux qui sont encore à notre disposition.

Epilogue du Chalamala

FRIBOURG, 17. — Samedi matin, le tribunal de Fribourg a jugé le procès intenté par M. Perrier, conseiller d'Etat et conseiller national à deux bellettrien, MM. Léon Savary et Dagobert Cosandey, qui avaient publié un article diffamatoire dans un almanach satirique saisi par ordre de police. Savary a été condamné à 3 mois de prison pour calomnies, Cosandey à 1 mois pour complicité. En outre, le jugement sera publié dans un certain nombre de journaux romands.

Fête de gymnastique de Nyon

NYON, 18. — Samedi s'est ouverte à Nyon la 24^e fête cantonale de gymnastique, à laquelle prennent part 69 sections vaudoises avec 1400 gymnastes et 120 gymnastes romands invités, et 4 sections de dames. La bannière cantonale venue en bateau de la Tour-de-Peilz où a eu lieu en 1917 la dernière fête a été présentée par M. Charles Kratzer, député de la Tour et reçue par M. Charles Collins président de la fête de Nyon. Les concours ont commencé aussitôt. L'affluence est énorme.

Gymnase de La Chaux-de-Fonds
Mise au concours
 Par suite de la démission honorable de M. J. B. nous mettons au concours un poste de

Professeur d'anglais gymnase
 et à l'Ecole supérieure de La Chaux-de-Fonds

Titre exigé : Licence ès-lettres ou brevet secondaire d'anglais.
Charge : 25 à 28 heures de leçon hebdomadaire.
Traitement : Fr. 4800.-; haut Fr. 1950.- dès la troisième année de service. Allocation d'entretien : titulaire marié, Fr. 1800.-; célibataire, Fr. 1500.- Le règlement des traitements est en révision. P30294C 4072
Entrée en fonctions : 1^{er} sept 1920, éventuellement date à convenir.
 Les candidatures accompagnées de et du curriculum vitae doivent être adressées, jusqu'au 1^{er} août, à M. A. Lalive, directeur du Gymnase de La Chaux-de-Fonds, au Département de l'Instruction publique du canton de Neuchâtel.
 La Commission scolaire Chaux-de-Fonds.

Ville de La Chaux-de-Fonds
Tourbealaxée
Vente au détail
 Fr. 10.50 les 100 kilos à l'Usine à gaz
 Livrée à domicile : Fr. 11 les 100 kg.

Il est recommandé au lieu de s'approvisionner tout de suite profiter du prix de Fr. 10.50 qui sera augmenté dans quelques semaines.
 Rices industriels.

Nouvelle Bicherie
Jeudi 15illet
Ouverture de la Nouvelle Boucherie
88, rue du Parc, 88
Marchandise de toute première qualité
 Se recommande, red M^{re} M^{re} SCHLER.

BOULANGERIE PATISSERIE
TEA - DOM
G. LAUENER SAULES
 PLACE DOIS
 est toujours bien assortie **Desserts et Pâtisseries fraîches. Vol-au-vent et Ramequins** sur commande. Spécialités de **Bûches-fours et Tourtes aux amandes - Chocolats fins**
 Le magasin fermé le mardi
 Téléphone 14.45 Se recommande.

Scala et Palace
Ce soir
Prix réduits
 avec cette annonce
 Fr. 0.50 au lieu de Fr. 1.-
 Fr. 1.- au lieu de Fr. 1.50
 Fr. 1.50 au lieu de Fr. 2.-
 Fr. 2.- au lieu de Fr. 2.50

LA SCALA - PALACE
 Tous les soirs
La fresque inachevée
 Poignant drame russe
Cruel orgueil
 4118 Grand drame réaliste

RIO JIM, dans
Le Shériff
L'EXILÉ
 Passionnant roman d'aventures 4119

Modèles à
 Fr. 52.-
 60.-
 70.-
 85.-
 90.-
 etc.

Visitez notre exposition

Vous l'obtiendrez avantagèrement à la

Fabrique « MUSETTE »
 Rue Léopold-Robert 74 au 1^{er} étage 4099
Montres, Réveils, Bijouterie
 Demandez catalogue gratis

RYTHMOS
 Parc 150 4061

Places disponibles :
Visiteur de finissages
 connaissant à fond les engrenages
Visiteur - Décoteur
 pour pièces ancres soignées pour de suite ou époque à convenir.

Régleuse entrepreneur-
 plat, grandes pièces, avec ou sans mise en marche. — S'adresser au bureau de La Sentinelle. 4082

Servante Un ménage de deux personnes cherche une bonne sachant cuire. Bons gages. S'adresser au bureau de "La Sentinelle". 4103

Secrétariat de l'Union Ouvrière
 Parc 107 - 1^{er} étage

Consultations : mardi, mercredi, jeudi et vendredi de midi à 2 heures et de 5 à 7 heures, le samedi de midi à 5 heures. 4831

Renseignements sur toutes questions concernant le travail aux locaux (service de la ligue)

Renseignements : juridiques, assurance-chômage, assurance-accidents, nouvelle loi sur les fabrications, prud'hommes, loi sur les apprentissages.

Restaurant sans alcool
Place du Marché LE LOCLE
 Café. Thé. Chocolat. Pension.
 Tous les jours gâteaux aux fruits. Tous les samedis et dimanches cornets à la crème et meringues. 2052
 Salle réservée pour familles et sociétés.
 Demandez partout les

CIGARETTES MARYLAND PULLEI
 P30266X 3978 la première marque suisse

A partir du 12 Juillet
le Cabinet dentaire Méroz
 sera ouvert tous les jours de la semaine
 Rue Francillon 18 Réception : 9-12 h. ; 2-7 h.
Saint-Imier
 Prothèse - Obturations - Extractions sans douleurs
 4020 Prix modérés P. 5733 J.

Dès ce jour les **Bureau et Atelier** de la Compagnie des Machines à écrire
SMITH-PREMIER
 sont transférés
41, Rue du Parc, 41
 Téléphone 16.49 P2118N 4070

Commis de fabrication
 Nous cherchons pour bureau de fabrication d'horlogerie un **Jeune Homme** sérieux et de toute moralité, ayant déjà travaillé dans place analogue. **Pressant.** 4079
 Adresser offres avec références, aptitudes et exigences, sous chiffre P-5745-J à Publicitas S. A., Saint-Imier.

O. KLENK M^e-tailleur succ. LE LOCLE
 Maison fondée en 1869 — Rue Daniel-Jeanrohard 23 1702
Confections pour messieurs et jeunes gens
 Chemiserie, Cois, Cravates, Bretelles, Bonneterie, etc.
 Prix modérés - Sur demande se rend à La Chaux-de-Fonds - Escompte 5 %

Etat de vente des Abattoirs
 Il sera vendu mardi matin 20 courant, dès 8 heures, la viande d'une vache conditionnellement propre à la consommation, à fr. 1.50 le demi-kilo.
 4115 Direction des Abattoirs

Coiffeur
 Jeune homme honnête et débrouillard cherche place dans commerce analogue ; bon traitement désiré ; peut disposer d'un ou deux mille francs ; reprendrait petit commerce. — S'adresser chiffre 4050 au bureau de La Sentinelle.

Société Coopérative de Consommation NEUCHATEL 4087

Magasin de Chaussures Seyon 24

Socolis et Sandales de bois
 Réduction spéciale de 10%
 Inscription sur le carnet

D^r ADLER ABSENT 4108

A vendre une guitare usagée mais en bon état avec étui. — S'adresser chez M^{re} Bertha Barbey, rue du Verger 22, Le Locle. 4091

Occasion. A vendre 1 petit moteur électrique Schindler avec prise à fiche courant lumière, 1 fer à repasser à charbon, 1 fourneau inextinguible, 2 lampes à gaz, 1 quinquet à gaz, 1 à pétrole, 1 fourneau à pétrole. Le tout à bas prix. A la même adresse, on achèterait un lit complet en très bon état ainsi qu'une commode. — S'adresser rue Sophie-Maire 3, 1^{er} étage à droite. 4106

A vendre une poussette anglaise en parfait état. — S'adresser chez M. A. Wenger, rue D.-Pierre-Bourquin 5. 4055

Poussette On offre à vendre d'occasion une poussette. — S'adresser rue du Crêt-Vaillant 19, Le Locle. 4057

A vendre 1 potager à 4 trous, feu renversé, à grilles, 2 fours, ainsi qu'une poussette à 4 roues sur courroies. — S'adresser chez M. Hamel, Fritz-Courvoisier 26. 4116

Scala et Palace
Ce soir
Prix réduits
 avec cette annonce
 Fr. 0.50 au lieu de Fr. 1.-
 Fr. 1.- au lieu de Fr. 1.50
 Fr. 1.50 au lieu de Fr. 2.-
 Fr. 2.- au lieu de Fr. 2.50

Léopold ROBERT
 Masseur, Pédicure
 Garde-malade diplômé
 autorisé
 Téléph. 17.83 Serre 9^e
 P22284 3416 Se recommande.

Société de chant
„Espérance Ouvrière“
Le Locle

Nous avisons nos membres passifs que la cotisation annuelle se percevra ces prochains jours et nous espérons qu'ils réserveront bon accueil aux percepteurs. 4084

Magasin de Modes, Parc 75
100 formes
paille et tulle
 toutes couleurs à vendre à prix très avantageux pour fin de saison. 3886

Antiquités. Je cherche antiquités, bibelots, pendules, etc. — Ecrire en donnant nomenclature, Case 18043, La Chaux-de-Fonds. 4045

A louer jolie chambre meublée, au soleil, à monsieur travaillant dehors. — S'adresser Numa-Droz 58, 3^e étage à droite. 4114

Jeune fille On cherche pour la Suisse allemande une jeune fille de 15 à 17 ans, protestante si possible, pour aider au ménage et s'occuper de deux fillettes. Vie de famille assurée, gain fr. 20 par mois pour commencer ; on donnerait des leçons d'allemand ; entrée le plus vite possible. — Adresser offres chez M^{re} Gruber-Rufener, 7, rue du Midi, St-Imier. 4052

Jeune homme robuste et débrouillard, est demandé comme apprenti cordonnier. — S'adresser au bureau de La Sentinelle. 4116

On demande une jeune fille libérée des écoles pour aider dans un magasin. Occasion de se mettre au courant de la vente. Rétribution immédiate. — S'adresser au magasin J. LONSTROFF, caoutchouc, rue Léopold-Robert 41. 4084

Apprenti émailleur de boîtes et bijouterie est demandé chez J. Emery, rue Numa-Droz 4a. 4092

Pensionnaires Dans une famille on demande 2 pensionnaires solvables. — S'adresser chez M^{re} Choffat, Industrie 19, rez-de-chaussée. 4085

Etat civil de La Chaux-de-Fonds
 Du 17 juillet 1920

Promesses de mariage. — Fankhauser, Jules-Albert, remonteur, Neuchâtois et Bernois, et Brecher, Olga, horlogère, Bernoise.

EUGÉNIE GRANDET
 PAR
H. de BAZAC

(Suite)

Ses yeux tombèrent sur deux lettres ouvertes. Ces mots qui en commencent une : « Ma chère Annette... » lui causèrent un éblouissement. Son cœur palpita, ses pieds se clouèrent sur le carreau.
 — Sa chère Annette ! l'aime, il est aimé ! Plus d'espoir !... Que lui dit-il ?
 Ces idées lui traversèrent la tête et le cœur. Elle lisait ces mots partout, même sur les carreaux en traits de flammes.
 — Déjà renoncer à lui ! Non, je ne lirai pas cette lettre. Je dois m'en aller... Si je la lisais cependant ?
 Elle regarda Charles, lui prit doucement la tête, la posa sur le dos du fauteuil, et il se laissa faire comme un enfant qui, même en dormant, connaît sa mère et reçoit, sans s'éveiller, ses soins et ses baisers. Comme une mère, Eugénie releva la main pendante et, comme une mère, elle baisa doucement les cheveux. « Chère Annette ! » Un démon lui criait ces deux mots aux oreilles.
 — Je sais que je fais peut-être mal, mais je la lirai, la lettre, dit-elle.

Eugénie détourna la tête, car sa noble probité gronda. Pour la première fois de sa vie, le bien et le mal étaient en présence dans son cœur. Jusque-là, elle n'avait eu à rougir d'aucune action. La passion, la curiosité l'emportèrent. A chaque phrase, son cœur se gonfla davantage, et l'ardeur piquante qui anima sa vie pendant cette lecture lui rendit encore plus friands les plaisirs du premier amour.
 « Ma chère Annette, rien ne devait nous séparer, si ce n'est le malheur qui m'accable et qu'aucune prudence humaine n'aurait su prévoir. Mon père s'est tué, sa fortune et la mienne sont entièrement perdues. Je suis orphelin à un âge où, par la nature de mon éducation, je puis passer pour un enfant ; et je dois néanmoins me relever homme de l'abîme où je suis tombé. Je viens d'employer une partie de cette nuit à faire mes calculs. Si je veux quitter la France en honnête homme, et ce n'est pas un doute, je n'ai pas cent francs à moi pour aller tenter le sort aux Indes ou en Amérique. Oui ma pauvre Anna, j'irai chercher la fortune sous les climats les plus meurtriers. Sous de tels cieus, elle est sûre et prompte, m'a-t-on dit. Quant à rester à Paris, je ne saurais. Ni mon âme ni mon visage ne sont faits à supporter les affronts, la froideur, le dédain qui attendent l'homme ruiné, le fils du failli ! Bon Dieu ! devoir deux millions !... J'y serais tué en duel dans la première semaine. Aussi n'y retournerai-je point. Ton amour, le plus tendre et le plus dévoué qui ait jamais ennobli le cœur d'un homme, ne saurait m'y attirer. Hélas ! ma bien-aimée, je n'ai point assez d'argent pour aller où tu es, donner, recevoir un dernier baiser, un baiser où je puiserais la force nécessaire à mon entreprise... »
 — Pauvre Charles, j'ai bien fait de lire ! J'ai de l'or. Je le lui donnerai, dit Eugénie,

Elle reprit sa lecture, après avoir essayé ses pleurs :
 « Je n'avais point encore songé aux malheurs de la misère. Si j'ai les cent louis indispensables au passage, je n'aurai pas un sou pour me faire une pacotille. Mais non, je n'aurai ni cent louis ni un louis, je ne connaîtrai ce qui me restera d'argent qu'après le règlement de mes dettes à Paris. Si je n'ai rien, j'irai tranquillement à Nantes, je m'y embarquerai simple matelot, et je commencerai là-bas comme ont commencé les hommes d'énergie qui, jeunes, n'avaient pas un sou, et sont revenus riches des Indes. Depuis ce matin, j'ai froidement envisagé mon avenir. Il est plus horrible pour moi que pour tout autre, moi choyé par une mère qui m'adorait, chéri par le meilleur des pères, et qui, à mon début dans le monde, ai rencontré l'amour d'une Anna ! Je n'ai connu que les fleurs de la vie ; ce bonheur ne pouvait pas durer.
 J'ai néanmoins, ma chère Annette, plus de courage qu'il n'était permis à un insouciant jeune homme d'en avoir, surtout à un jeune homme habitué aux cajoleries de la plus délicieuse femme de Paris, bercé dans les joies de la famille, à qui tout souriait au logis, et dont les désirs étaient des lois pour un père... Oh ! mon père, Annette, il est mort... Eh bien, j'ai réfléchi à ma position, j'ai réfléchi à ta tienne aussi. J'ai bien vieilli en vingt-quatre heures. Chère Anna, si, pour me garder près de toi, dans Paris, tu sacrifiais toutes les jouissances de ton luxe, ta toilette, ta loge à l'Opéra, nous n'arriverions pas encore au chiffre des dépenses nécessaires à ma vie dissipée ; puis je ne saurais accepter tant de sacrifices. Nous nous quittons donc aujourd'hui pour toujours. »
 — Il la quitte, sainte Vierge ! O bonheur ! Eugénie sauta de joie. Charles fit un mouve-

ment, elle en eut froid de terreur ; mais, heureusement pour elle, il ne s'éveilla pas. Elle reprit :
 « Quand reviendrai-je ? Je ne sais. Le climat des Indes vieillit promptement un Européen, et surtout un Européen qui travaille. Mettons-nous à dix ans d'ici. Dans dix ans, ta fille aura dix-huit ans, elle sera ta compagne, ton espion. Pour toi, le monde sera bien cruel, ta fille le sera peut-être davantage. Nous avons vu des exemples de ces jugements mondains et de ces ingratitude de jeunes filles ; sachons en profiter. Garde au fond de ton âme, comme je le garderai moi-même, le souvenir de ces quatre années de bonheur, et sois fidèle, si tu peux, à ton pauvre ami. Je ne saurais toutefois l'exiger, parce que, vois-tu, ma chère Annette, je dois me conformer à ma position, voir bourgeoisement la vie, et la chiffrer au plus vrai. Donc, je dois penser au mariage, qui devient une des nouvelles nécessités de ma nouvelle existence ; et je t'avouerai que j'ai trouvé ici, à Saumur, chez mon oncle, une cousine dont les manières, la figure, l'esprit et le cœur te plairaient, et qui, en outre, me paraît avoir... »
 — Il devait être bien fatigué pour avoir cessé de lui écrire, se dit Eugénie en voyant la lettre arrêtée au milieu de cette phrase.
 Elle le justifiait ! N'était-il pas impossible alors que cette innocente jeune fille s'aperçut de la froideur empreinte dans cette lettre ? Aux jeunes filles religieusement élevées, ignorantes et pures, tout est amour dès qu'elles mettent le pied dans les régions enchantées de l'amour. Elles y marchent entourées de la céleste lumière que leur âme projette, et qui rejaillit en rayons sur leur amant ; elles le colorent des feux de leur propre sentiment et lui prêtent leurs belles pensées.
 (A suivre)

La réponse russe à l'Angleterre

Les Soviets désirent la paix

PARIS, 18. — Havas. — Le « Temps » annonce que le gouvernement français a eu connaissance des conditions d'armistice que le gouvernement britannique a suggérées pour mettre fin aux hostilités entre la Pologne et la Russie des soviets. Le gouvernement français n'ayant aucune relation avec le gouvernement soviétique, n'avait pas à s'associer à la démarche britannique. Il n'y a participé en rien. D'autre part, il n'appartient pas au gouvernement français de protester contre les conditions suggérées par la Grande-Bretagne. Il pouvait d'autant moins prendre cette attitude que les représentants du gouvernement polonais étaient désireux d'amener la cessation immédiate des hostilités, résultat qu'une protestation française ne pouvait pas gêner.

LONDRES, 19. — Havas. — Le « Daily Telegraph » croit savoir que le gouvernement britannique a reçu la réponse du gouvernement des Soviets aux représentations faites à ce dernier au sujet de la Pologne. Cette réponse, qui est fort longue, dit notamment que le gouvernement des Soviets ne reconnaît à aucune nation le droit d'intervenir entre lui et la Pologne, mais qu'il accepterait un armistice si la Pologne le demande, car la Russie désire la paix.

Respublica apprend de Londres : D'après radiotélégramme de Moscou : Nous avons occupé quelques endroits dans la contrée ferroviaire Baranowitschi à Belostock. Gany fut aussi occupée. De durs combats ont lieu dans le voisinage de Dubno et de Kremenetz. Dans le sud, nous avons traversé le fleuve jusqu'à Gusjatin. Nos troupes s'approchent de l'ancienne position allemande. Notre attaque se développe avec succès dans la direction de Baranowitschi et de Sluck. Nous avons chassé l'ennemi de Kamenetz-Podolsk. Sur toute la distance de Buhno au Dniestr, l'ennemi oppose une résistance acharnée.

Le retour de Krassine

Un torpilleur anglais va le chercher à Reval

LONDRES, 19. — Havas. — On mande de Berlin au « Daily Telegraph » : Une dépêche de Reval annonce qu'un torpilleur britannique est arrivé dans cette dernière ville pour prendre à bord et ramener en Angleterre les membres de la délégation russe, composée de MM. Krassine, Kohan et Noghine. Le gouvernement russe a déposé dans des banques d'Etat de fortes sommes en or, 25 millions de roubles environ, selon une information de bonne source. Cette somme serait destinée au paiement des marchandises que la Grande-Bretagne fournira à la Russie.

La paix avec la Lithuanie

COPENHAGUE, 19. — Wolff. — On mande de Kowno au « Berlinske Tidende » que les bolchévistes s'engagent par le traité de paix conclu entre la Lithuanie et la Russie des Soviets à payer aux Lithuaniens une somme de 3 millions de roubles ou comme indemnité pour les dommages causés pendant la guerre.

Deux membres de la délégation lithuanienne restent provisoirement à Moscou pour régler la question du rapatriement des fugitifs lithuaniens.

Un congrès de la Troisième asiatique, à Bakou

STOCKHOLM, 19. — Havas. — Le Comité exécutif de la Troisième Internationale, auquel on sait que le gouvernement des Soviets a transféré tous les services de propagande, vient de convoquer les délégués des prolétaires de Perse, d'Arménie et de Turquie, à un congrès qui doit se tenir à Bakou le 15 août prochain.

Colonies de vacances pour ouvriers

BERNE, 19. — Respublica apprend de Copenhague : il a été fondé à Pétrougrad, dans le quartier de Kammeni-Ostrow des colonies de vacances pour les ouvriers. Les magnifiques maisons de campagne de la bourgeoisie de Pétrougrad ont été utilisées dans ce but. Actuellement, c'est le quatrième groupe d'ouvriers qui passe ses vacances dans ces colonies. Chaque groupe se compose de 500 ouvriers.

Comment s'y prennent les Badois pour faire baisser les prix ?

BERNE 19. — Respublica apprend de Baden : Le mouvement organisé par la classe ouvrière le 6 juillet pour la baisse des prix des vivres a eu un succès important. Il commença sur le marché de la ville où les prix furent réduits de la moitié. Le soir a eu lieu une grande démonstration devant l'hôtel de ville et on était sûr que les pourparlers aboutiraient avec le monde commercial. Immédiatement les prix des souliers furent diminués et une baisse de prix des vivres fut aussi introduite. On a consenti à réduire le prix du pain de 4 mk. 20 à 3 mk. 20. Puis toutes les autres réserves de la ville d'Offenburg, telles que les pois, les lentilles, la semoule, furent livrées à la vente à la moitié du cours.

Le pain sera meilleur. On traitera avec les organisations agricoles. Tout ceci s'est passé dans une tranquillité absolue sous la direction de camarades.

M. Deschanel est en voie de guérison

PARIS, 19. — Havas. — Les journaux continuent à s'occuper de l'état de M. Paul Deschanel et sont heureux de constater que le repos auquel le président est actuellement soumis donne d'heureux résultats. Selon le « Petit Parisien », les médecins constatent les effets bienfaisants de la cure de repos qu'ils ont imposée au président de la République française. Ils estiment que cette cure doit durer encore quelques semaines. Le président avait montré le désir de présider le Conseil des ministres qui se tiendra mardi. Il restera cependant à Rambouillet. Mais, ajoute le « Petit Parisien », bientôt, très bientôt (sic), il pourra reprendre l'exercice de ses fonctions.

Les « Pacifistes » de Spa manigancent une nouvelle guerre

PARIS, 19. — Le correspondant londonien du « Journal du Peuple », D. Davy, envoie à son journal une longue lettre expliquant que l'ultimatum anglais à la Russie apparaît comme un nouveau complot de la part des Alliés pour forcer les peuples de l'Europe occidentale à entreprendre une guerre contre la Russie soviétique.

Selon D. Davy, la dernière note à la Russie n'est, à aucun point de vue, conciliatrice. Elle donne aux Soviets un délai de huit jours pour accorder un armistice à la Pologne, un armistice à Wrangel (tiens, tiens ! Et ses victoires ?) et pour accepter la proposition d'une conférence de paix à Londres.

A part le ton comminatoire de la note, celle-ci pourrait être acceptée par Moscou si dans cette proposition de conférence ne se cachait un véritable traquenard. Il ne s'agit pas d'une conférence entre la Pologne et la Russie seulement. Les Alliés ont jugé bon de comprendre dans les négociations proposées, la Lettonie, la Lithuanie et la Finlande. La note parle d'une conférence des Etats frontières de la Russie, mais elle laisse de côté l'Ukraine. Ces pays ne sont nullement intervenus dans l'agression polonaise, ils n'ont donc rien à faire dans une conférence qui n'intéresse que la Pologne, l'Estonie et la Lithuanie sont en paix avec les Soviets et la Pologne. Quant à la Lettonie et à la Finlande, des pourparlers séparés se poursuivent.

Il apparaît clairement que les Alliés n'ont introduit ces pays que pour essayer de former une Confédération qu'ils pourraient opposer à la Russie et pour provoquer, de la part de cette dernière, un refus à la proposition de conférence, refus qui pourrait être habilement exploité en Occident pour poursuivre la guerre ouvertement contre la République russe.

Mais quelqu'un pourra troubler la fête. Secrètement on espère que la Russie repoussera les termes de l'ultimatum. Nous ne voulons pas préjuger de la décision de Moscou. Mais, si les plans des militaristes et réactionnaires alliés réussissent, il faudra qu'il tiennent compte d'un facteur qu'ils n'ignorent pas, mais qu'ils font semblant d'ignorer. C'est le mouvement travailliste international.

En ce qui concerne le mouvement travailliste anglais, celui-ci est déterminé à s'opposer à toute entreprise militaire contre la Russie et affirme de plus en plus sa volonté d'arrêter cette guerre monstrueuse.

La folie guerrière en Grèce

ATHENES, 19. — Le bureau de presse gréco-américain nous transmet la dépêche suivante. Elle montre à quel point on en est arrivé aujourd'hui en Grèce :

« Au lendemain du jour où la conférence de Boulogne chargeait la Grèce de l'exécution du traité turc, le colonel Stratigos — ancien chef de l'état-major, mis à la retraite par le régime venizéliste et actuellement membre du Comité dirigeant de l'opposition réunie — dans un article publié dans la « Nea Jméra », attire l'attention de M. Venizelos sur la gravité de la situation. Tout en rappelant les principaux griefs du peuple grec vis-à-vis de la politique personnelle de M. Venizelos, le colonel Stratigos relève qu'au moment où la Grèce est appelée à une tâche aussi lourde, toute lutte intestine doit être mise de côté et que les efforts du pays entier doivent désormais être uniquement dirigés à la réalisation des aspirations nationales. Pour cette réalisation, il ne sera pas trop de toutes les forces du pays et M. Venizelos commettrait un crime devant l'histoire si, sacrifiant une fois de plus les intérêts de la nation à des considérations personnelles, il hésitait à avoir recours, pour assurer le succès de la nouvelle guerre, aux nombreux fonctionnaires et militaires éloignés par lui et qui aujourd'hui, oubliés de leurs justes revendications et uniquement soucieux de la gloire de la Grèce, sont tous prêts à la servir de toutes leurs forces en reprenant le service sans égard à tant d'années d'ancienneté de perdues par suite de cette abstention forcée.

Nul n'était plus qualifié pour faire cette déclaration que le colonel Stratigos qui, en plus du prestige général qu'il exerce dans les milieux militaires, est actuellement une des figures les plus populaires et les plus respectées en Grèce par suite de son éclatant acquittement lors du récent procès de l'ancien état-major. »

Les Turcs craignent le retour de la guerre

MILAN, 18. — Un télégramme de Constantinople au « Corriere della Sera » annonce que le grand-vizir est arrivé à Constantinople le 14 juillet et qu'il a immédiatement eu un entretien avec le sultan à qui il exposa la situation. On croit que la question de la signature du traité de paix sera soumise au conseil de la couronne, auquel les délégués demanderont des instructions précises, car on craint qu'un refus entraîne le pays dans une nouvelle guerre et cause une avance des troupes grecques, d'où il résulterait peut-être la perte de Constantinople.

PARIS, 18. — (Havas.) La délégation ottomane a reçu cet après-midi communication de la réponse des Alliés aux observations du gouvernement turc sur le traité de paix. Cette réponse établit d'abord que c'est volontairement que la Turquie se joignit aux empires centraux. En conséquence les Alliés estiment qu'en agissant ainsi la Turquie s'est rendue coupable de trahison à l'égard de puissances qui furent ses amies. Les Alliés ne peuvent consentir aucune modification à l'exécution du traité mais ils suppriment dans le traité la clause par laquelle la Turquie devait livrer aux Alliés tous ses navires à vapeur de 1600 tonnes et au-dessus.

Si le gouvernement turc refusait de signer la paix, les Alliés pourraient se trouver ramenés à rejeter cette fois pour toujours la Turquie hors d'Europe. La Turquie a un délai de dix jours pour faire connaître définitivement son acceptation aux

clauses du traité et son intention de signer. Le délai expire le 27 juillet, et à minuit, si le traité n'est pas signé dans les conditions imposées, les Alliés prendront toutes mesures qui paraîtront appropriées aux circonstances.

Situation embrouillée

en Perse et en Mésopotamie

TEHERAN, 18. — Havas. La situation en Perse continue à être confuse. Les bolchévistes avaient été battus dans la région de Sari par des éléments du gouvernement de Téhéran et avaient dû évacuer cette ville pour réoccuper Sari.

LONDRES, 18. — Havas. — On mande de Bagdad que les opérations continuent en Mésopotamie. Les communications entre Bassora et Samara ont été rétablies au moyen de trains blindés et de voitures armées. Une effervescence règne dans la région de Shatiya.

La transmission « télégraphique »

des photos et dessins

PARIS, 19. — Des expériences de transmissions télégraphiques particulièrement intéressantes ont eu lieu entre Paris et Lyon, avec des appareils de téléphotographie et de téléautographie imaginés par M. Edouard Belin.

Des photographies et notamment des documents au trait, tels que des textes autographes, des lettres accompagnées de dessins explicatifs, des fac-simile de chèques, etc., ont été transmis à Lyon avec l'appareil Belin imaginé avant la guerre.

Une épreuve photographique tendue sur cylindre, au poste de départ, est reproduite télégraphiquement à l'arrivée en une autre photographie rigoureusement semblable à l'original. Un texte quelconque écrit à la main ou même frappé à la machine sur un papier quelconque, texte qui peut être accompagné de dessins et d'une manière générale de tous tracés, est reproduit à l'arrivée en une copie fidèle.

A l'origine, les transmissions étaient encore assez longues ; leur durée a été successivement réduite ; elle est aujourd'hui de 4 à 5 minutes pour un texte d'environ 300 à 400 mots, et les derniers appareils en construction réduiront encore ce temps de moitié.

CONFÉDÉRATION

Le chancelier Perrin nous revient !

NEUCHÂTEL, 19. — Les Chambres fédérales n'ayant pas reconnu le nouveau consulat suisse à Alger, M. Perrin, qui accomplissait provisoirement les fonctions de vice-consul en cette ville, rentrera ces prochains jours à Neuchâtel où il reprendra son poste de chancelier de la République. (Resp.)

Le conflit des machinistes au Loetschberg

BERNE, 19. — On sait que la Compagnie du Loetschberg entend n'employer qu'un mécanicien par locomotive électrique au lieu de deux comme précédemment. Cette décision a provoqué une grave effervescence parmi le personnel. L'office central de la fédération suisse vient à son tour de demander l'intervention du département des chemins de fer pour liquider le litige qui existe à ce sujet entre le personnel et la direction. Une séance aura lieu demain mardi au Palais fédéral sous la présidence de M. Haab. Le gouvernement bernois sera également représenté.

Le personnel de la traction de la place de Spiez et d'Ostermundigen (dépôts des machines électriques) a pris dans sa dernière assemblée, très fréquentée, des décisions protestant avec la dernière énergie contre l'introduction du système d'un seul homme sur les machines électriques. (Resp.)

La scarlatine

VILLERET, 19. — Sp. — Hier soir est décédée, à Villeret, une fillette d'une dizaine d'années, la petite Monnier, après quelques jours de scarlatine. C'était le seul cas connu dans la localité. Aux parents éplorés, nous disons notre sincère sympathie.

La traversée du Léman à la nage

LAUSANNE, 19. — A propos de la performance que « La Sentinelle » a signalée dans sa chronique sportive, nous apprenons encore les détails qui suivent :

Mademoiselle Marguerite Fuchs, 29 ans, infirmière, élève de la Source, est partie de la digue d'Evian à 10 h. 30 par un temps superbe, accompagnée à distance par un bateau-moteur.

Au bout d'un quart d'heure, l'état du lac est devenu franchement mauvais. Le vent soulevait de grosses vagues qui pénétraient jusque dans le bateau-moteur. Cette situation a duré jusqu'à 14 h. 30. Le lac s'est alors un peu calmé. Aux grosses vagues du début ont succédé de petites vagues clapotantes, des plus désagréables pour la nage. De ce fait, la nageuse a été dérivée et s'est trouvée poussée entre la Touronde et Lutry. Les experts évaluent à trois kilomètres le supplément de distance qu'elle a eu à parcourir, de sorte que le trajet Evian-rive vaudoise, au lieu d'être de quinze kilomètres, s'est trouvé ainsi porté à dix-huit.

Mlle Fuchs a touché la rive vaudoise à 20 h. 45, en face de la villa du comte de Meaux ; elle a donc mis dix heures quinze minutes pour faire la traversée. Elle s'adjuge ainsi le record féminin de la distance parcourue et le record suisse de la nage pour la durée du temps passé dans l'eau.

Mlle Fuchs n'a consommé aucune boisson alcoolique ; elle n'a pris en cours de route que du thé, du café et du malte, qui lui étaient jetés au moyen d'une bouée sur laquelle elle s'appuyait pendant qu'elle les absorbait. L'intrepide nageuse est arrivée dans un état splendide avec « le sourire » et enchantée de la prouesse qu'elle venait d'accomplir.

Une nouvelle méthode thérapeutique

Ici, l'on refait des poumons !

PARIS, 19. — Dans l'« Humanité », Gabriel Reuillard publie sous ce titre un article d'un haut intérêt médical. Il y affirme qu'un hôpital spécial de Paris, « Inhalatorium de la rue Erlanger », a trouvé une méthode guérissant radicalement des tuberculeux et des intoxiqués de gaz, à qui les médecins se laissaient plus d'espoir. Voici l'entretien que Reuillard a eu avec le Dr Arnold, directeur de l'établissement Erlanger, vaste corps de bâtiment à deux étages, spécialement construit et aménagé aux frais du docteur Arnold en 1913, composé de 90 petites cabines où un nombre égal de malades peuvent venir subir le traitement d'inhalation imaginé par ce spécialiste des voies respiratoires.

— Mes expériences, me dit-il, remontent à plus de dix-sept ans. Mon procédé est extraordinairement simple ainsi que vous pouvez le constater vous-même, propulser avec force, dans les poumons malades, de la vapeur d'eau chargée d'un antiseptique dont j'ai étudié longuement la composition. J'eus à dit : propulser avec force, et c'est peut-être l'essentiel de ma méthode. Jusqu'à présent, bien des médecins avaient ordonné des inhalations. Mais ces inhalations, prises le plus souvent au domicile même des malades, étaient insuffisantes. Elles n'atteignaient pas les lésions fines et éloignées. Ce point, veuillez le noter, est très important : il faut que le médicament soit projeté en profusion et avec force. C'est pourquoi les simples fumigations conseillées par beaucoup de mes confrères n'ont pu donner que des résultats partiels et momentanés.

Et devant un des nombreux tubes où les malades viennent aspirer le médicament, le docteur Arnold me fit apprécier la force du jet de vapeur qu'une chaudière centrale distribue également par un grand nombre de tubulures.

— Pression, continuité et abondance de la vapeur, me dit le médecin, voilà ce qu'il fallait réaliser.

D'où une installation spéciale, fort coûteuse, édiflée aux frais et aux risques et périls du clinicien.

Ayant guéri avant la guerre, un nombre de tuberculeux jugés incurables par d'autres, le docteur Arnold a imaginé d'appliquer sa méthode aux intoxiqués par les gaz. Plus de deux cents de ces malades ont été traités par lui à ce jour et tous, me dit-il, ont été guéris. Dès 1917 ou 1918, il faisait un rapport à ses chefs militaires — car il était mobilisé — sur les résultats obtenus. Il proposait alors de traiter un nombre important d'intoxiqués afin que son système soit jugé « aux résultats ». Mais il attendit la réponse plusieurs années. Ce n'est que depuis quelque temps, qu'impressionné par le nombre et par l'importance des guérisons obtenues par ce médecin, les pouvoirs publics ont promis de s'intéresser à ses expériences. Car il est évident que le docteur Arnold, qui a dû engager des sommes importantes pour construire et pour installer l'Inhalatorium, ne pourra pas continuer à donner ses soins gratuits à tous. Les malades impécunieux — et notamment les intoxiqués par les gaz — pourraient, des hôpitaux, être envoyés chez lui et traités aux frais de l'Etat. La durée de l'inhalation quotidienne est de une heure, une heure un quart, une heure et demie maximum. Et, pour les malades les plus gravement atteints, le traitement ne peut pas dépasser trois mois.

— Certains de mes malades, me dit le médecin — j'en ai baigné de toutes conditions — n'ont même pas abandonné leurs occupations au cours de la cure. Ils venaient à une heure chaque matin, et partaient aussitôt après pour leur travail.

« Je ne veux pas prétendre, ajoute-t-il, quelques instants après, que l'on puisse tout guérir avec ma méthode. Si j'ai affaire à des lésions bronchiques ou pulmonaires existant depuis trop longtemps et qui ont transformé, ulcéré, aboli presque totalement le tissu pulmonaire, si, en un mot, on vient me voir trop tard et quand le malade est usé jusqu'à la corde, alors, dame, je suis impuissant. Guérir, l'est arrêter l'évolution d'une maladie, n'est-ce pas ? Je suis un médecin, je ne suis pas un faiseur de miracles... »

Il est acquis pourtant que le docteur Arnold avec son procédé, a réussi à obtenir des guérisons qui, si elles ne sont pas miraculeuses, sont cependant impressionnantes. Nous tenions à le dire à ceux que le gaz ont empoisonnés et que la tuberculose menace.

LA CHAUX-DE-FONDS

Grape d'études

Ce soir, à 20 heures et demie, le groupe d'études se réunira à la bibliothèque, comme d'habitude.

Un brillant succès sportif

Les ski-club de Grindelwald et Wengen ont organisé, au Jungfrauoch, une course de ski qui fut très réussie. Nous apprenons avec plaisir que le jeune Girardbille, l'émérite skieur bien connu se classa deuxième au saut et troisième au slalom artistique. Nos félicitations.

Les changes du jour

(Les chiffres entre parenthèses indiquent les charges de la veille.)

	Demande	Offre
PARIS	46.90 (47.—)	47.80 (48.—)
ALLEMAGNE	14.30 (14.30)	15.10 (15.10)
LONDRES	21.92 (21.95)	22.10 (22.12)
ITALIE	32.80 (32.80)	33.80 (33.80)
BELGIQUE	50.— (50.—)	51.— (51.50)
VIENNE	3.45 (3.45)	4.— (4.—)
PRAGUE	11.80 (11.80)	13.20 (13.20)
HOLLANDE	197.50 (197.50)	199.— (199.—)
MADRID	89.50 (89.50)	91.25 (91.25)